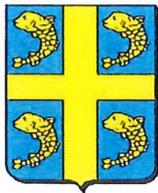


## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mil vingt-deux et le vingt-huit mai à dix-huit heures,  
Le conseil municipal de la commune de DOUBIES, régulièrement convoqué  
s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi,  
sous la présidence de Mme LEBEAU Irène, maire.  
Date de convocation du Conseil Municipal le 23 mai 2022

Nombre de Conseillers :  
En exercice 11  
Présents 8  
Procuration 3  
Votants 11

Étaient présents : Mmes LEBEAU Irène, SANCH Chantal, Mrs SAUVAIRE Marc, ALBE Jean-Luc, THION Jean-Claude, BALSAN Laurent, RAGUES Christian.

Absents : PONCELET Jean-Marie, JOSSINET Gaëlle, THERIC Corinne

Procurations : PONCELET Jean-Marie à Christian RAGUES, JOSSINET Gaëlle à Jean-Luc ALBE, THERIC Corinne à Irène LEBEAU

**Vote :**

Pour : 11

Abstention :

Contre :

**DESIGNATION D'UN REFERENT TECHNIQUE POUR LA LUTTE ANTI-VECTORIELLE/  
MOUSTIQUE TIGRE**

Mme le Maire expose :

Le moustique tigre *Aedes Albopictus* est un moustique originaire d'Asie qui s'est implanté en France progressivement depuis 2004.

Il est présent maintenant dans tous les départements de la région Occitanie.

Dans certains cas, il peut être vecteur de maladies comme la dengue, le chikungunya et Zika.

Afin d'informer la population et sensibiliser aux mesures préventives, l'Agence Régionale de Santé demande aux maires de désigner un référent technique, interlocuteur privilégié de l'ARS qui pourra bénéficier de formations et d'informations dispensées par celle-ci ou ses opérateurs.

M. Marc SAUVAIRE s'est proposé pour être ce référent technique.

Le Conseil municipal, entendu cet exposé et après avoir délibéré :

- Désigne M. Marc SAUVAIRE comme référent technique pour la lutte contre le moustique tigre
- Charge Mme le Maire de signer tout document se référant à cette affaire.

Fait et délibéré en Mairie, le 28 mai 2022

Mme le Maire  
Irène LEBEAU

